

nistre de la Couronne, et est aujourd'hui conseiller législatif à vie. M. Edouard B. Garneau appartient au meilleur monde social dans lequel il a, par son père, par sa mère et par sa femme, des alliances exceptionnellement choisies, tant chez les Anglais que chez les Canadiens-français.

Il est l'un des gradués du fameux Eastman College, de Poughkeepsie, E. U., où il a terminé ses études en 1875. Cette même année, il entrait, n'étant âgé que de seize ans, au service de son père, négociant en nouveautés, à Québec. C'est le 21 mars 1883 qu'il est devenu l'un des sociétaires de la maison P. Garneau, fils, et Cie, qui se composait alors de son père, l'honorable P. Garneau, de son oncle, F. X. Garneau, et de lui-même, et qui, depuis le 26 janvier 1889, a un nouvel associé dans la personne de son frère Jean-George Garneau.

De stature moyenne, l'œil remarquablement vif, teint brun, front dégagé, toujours correctement mis, d'une courtoisie parfaite, M. Garneau exerce une fascination singulière sur les gens avec qui il est en relation de société ou d'affaires. Il est très versé, dit-on, dans les sciences occultes et a souvent donné des preuves manifestes d'un pouvoir hypnotiseur hors ligne. Nous nous rappelons l'avoir vu donner, dans les salles de l'Union commerciale de Québec, une séance de mesmérisme où il a littéralement stupéfié l'auditoire.

M. Garneau parle également bien le français et l'anglais. Par origine, il participe des deux races dont il a les qualités distinctives, mais il est resté canadien dans le sens large et progressiste du mot, étant au-dessus et en dehors du préjugé.

La maison de nouveautés dont il fait partie est l'un des grands établissements de gros de Québec, en plein développement et élargissant chaque année le cercle de ses affaires. Il n'est pas exagéré de dire que M. Garneau a fait beaucoup pour amener ce résultat.

M. Garneau est un fin causeur, un agréable compagnon de voyage, un sportsman délicat: il fréquente dans les clubs les plus fashionables où il est toujours très en vue.

Il a fait dix ans de service comme militaire et s'est retiré, il y a six ans, avec le titre de capitaine d'artillerie.

Né à Québec, le 18 janvier 1859, il a épousé, le 25 octobre 1882, mademoiselle Laure Braün, fille de feu F. Braün, autrefois sous-ministre des Travaux Publics à Ottawa.

Jeune encore, il promet de fournir une longue et fructueuse carrière. Le poste de confiance qu'il doit aux suffrages de ses collègues de la finance, de l'industrie et du commerce de Québec, pouvait difficilement être donné à plus méritant que lui.

Nous le suivrons à l'œuvre avec intérêt et sommes certain que, sous sa ferme et entreprenante direction, la chambre de commerce de Québec continuera ses traditions d'honneur et de progrès.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

Assemblée trimestrielle

(Le rapport suivant étant arrivé trop tard, n'a pu être publié dans notre dernier numéro.)

Une assemblée générale des membres de la chambre de commerce a eu lieu mardi, 12 juin courant, à la Basse-Ville.

Étaient présents: MM. S. T. Greene, E. Pelletier, P. B. Dumoulin, H. A. Bédard, N. Y. Montreuil, R. Turner, J. Brodie, L. N. Allaire, E. B. Garneau, C. Duquet, M. Joseph, J. E. Livernois, Jos. Winfield, E. Dupré, L. A. Boisvert, Geo. Tanguay, H. M. Price, Wm. Macpherson, F. X. Berlinguet, Chs E. Roy, D. Arcand, R. R. Dobell, A. B. Dupuis, V. Châteauevert et O. T. Poitras.

L'assemblée eut lieu sous la présidence de M. E. B. Garneau, 1er vice-président.

Le président soumet alors comme suit le rapport des délibérations du conseil de la chambre de commerce:

L'ACTE DES FAILLITES

Cette question a fait l'objet d'une sérieuse attention de la part des membres du conseil qui, comme plusieurs autres conseils, ont envoyé une pétition au gouvernement fédéral protestant énergiquement contre les grands pouvoirs que le bill accorde à celui entre les mains de qui les bilans devront être déposés. C'est l'opinion du conseil que ces pouvoirs ne devraient pas dépasser ceux que le titre de cet officier signifie strictement.

Le 28 avril, le bill a été discuté devant le comité du Sénat et là une délégation de votre conseil, accompagnée de l'honorable G. Irvine, a été entendue et a exposé les vues du conseil.

La maladie et la mort du regretté M. Brodie a jusqu'ici empêché les délégués de faire rapport, M. Brodie faisant partie de la délégation.

DROITS SUR LE THÉ ET LE CAFÉ

Le 21 avril dernier, une réunion des épiciers en gros et des importateurs de thé et de café a eu lieu à Montréal, dans le but de demander l'entrée en franchise des thés et des cafés, des pays où on le récolte et de protester contre l'extension de ce privilège aux autres pays, privilège qui est accordé par le gouvernement fédéral par un amendement à la politique d'abord adoptée.

Il a été résolu par le conseil que la résolution adoptée à cette réunion fut immédiatement approuvée par un télégramme, et une lettre aux délégués alors à Ottawa et que demande soit faite au

gouvernement de revenir à son ancien tarif en accordant l'entrée en franchise à tous les thés et cafés importés directement des pays où on le cultive.

DROITS SUR LE LARD

Le conseil a toujours été d'opinion que la présente taxe de \$3 sur le lard en quart soit maintenue et non pas augmentée jusqu'à \$6 comme cela a déjà été proposé durant quelques-unes des sessions du parlement et surtout durant la présente session. Une augmentation de ce genre pèserait certainement lourdement sur la classe la plus pauvre des consommateurs, surtout dans la province de Québec, où la production du lard rencontre à peine les exigences domestiques, et aussi sur l'industrie du bois du pays, car il est connu que c'est la principale nourriture des hommes de chantier.

LE GRAND-NORD

Un mémoire a été envoyé par le conseil à l'hon. ministre des chemins de fer et ca aux à l'appui d'une demande faite par la compagnie du Grand-Nord, au gouvernement fédéral, dans le but d'obtenir un subside pour 110 milles de chemin à être construits, moins les 23 milles qui avaient déjà été subventionnés, et aussi un subside de 15 pour cent sur le coût des ponts construits sur les rivières Ottawa et St-Maurice.

Le conseil espère que cette ligne, lorsqu'elle sera terminée, deviendra bientôt une des principales grandes voies du trafic direct de l'ouest à l'est du Dominion, et créera une importante diversion dans le trafic américain de l'ouest vers les rives du St-Laurent et contribuera largement à développer le commerce du port de Québec, surtout lorsque l'établissement d'une ligne de steamers rapides entre le Canada et l'Europe sera un fait accompli.

Le rapport parle ensuite de la mort de M. Thomas Brodie, président de cette chambre et dit que des résolutions de condoléances ont été adoptées dans le temps par le conseil.

Nous avons déjà donné le résultat des élections qui ont terminé la séance.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

La réunion mensuelle de la Chambre de Commerce du district de Montréal a eu lieu vendredi dernier, 15 juin à la nouvelle salle de la chambre, No 81 rue St-Jacques.

Membres présents: MM. H. Laporte, président, D. Parizeau, L. E. Morin, L. E. Geoffrion, G. Boivin, Alph. Racine, C. P. Chagnon, A. Aumont, J. Haines, Jos. Brunet, Chas. Desmarteau, F. X. Moisan, Jos. Fortier, O. Faucher, J. O. Labrecque, J. D. Rolland, Jacques Grenier, J. X. Perrault, Jos. Contant, F. D. Shallow et S. Côté, secrétaire.

M. Côté lit une lettre invitant le président à assister à la conférence internationale d'Ottawa.

Le comité de la salle fait son rapport qui est adopté.

M. L. E. Morin, secondé par M. L. E. Geoffrion propose des votes de remerciement à ce comité qui s'est acquitté de sa tâche assez difficile à la satisfaction générale.

M. L. E. Geoffrion fait une proposition à l'effet d'attirer l'attention du ministre des postes sur le fait que les conducteurs de maille à bord des trains ne sont pas munis de timbre pour marquer les lettres du nom de la localité d'où ces lettres sont envoyées, ce qui permet aux